— Calais. — D'imanche soir, sur l'Esplanade, une nommée Maria A..., a été frappée à la joue d'un coup de couteau, par un Italien, qui a pris la fuite et est activement recherché par la police de Calais.

La victime de cet acte de violence a reçu une blessure assez profonde, et l'on craint que l'artère temporale ait été sectionnée.

— Nous avons publié hier une très-intéressante correspondance à nous adressée de Saint-Pierre-lès-Calais, et contenant des renseignements précis sur la situation de l'industrie tullière dans cette ville.

Un de nos abonnés nous fait observer, à ce propos, que l'industrie tullière emploie depuis quelque temps plus volontiers la soie que le coton.

Cette particularité mérite, à coup sûr d'être, signalée au moment où le gouvernement va avoir à se préoccuper de la négociation de nouveaux traités de commerce. La situation de la filature de coton, devenant chaque jour plus précaire, il faudrait éviter de la mettre dans l'impossibilité absolue de lutter avec les produits anglais qui encombrent notre marché.

— Cambrai. — On lit dans La G[illegible] :

Une mort qui a surpris et ef[illegible] peu le quartier de la gare du [illegible] la banlieue de Cambrai, est celle du [illegible] Cuveillier, cordonnier, âgé de 56 ans, [illegible]eurant cité Fontaine. Cet homme dormait dimanche dernier, vers trois heures, sur une chaise placée près d'une commode. Sa tête, en vacillant, lui fit perdre l'équilibre : il tomba et dans sa chute, l'encolure de son bourgeron de toile s'accrocha si malheureusement à un bouton de tiroir du meuble contre lequel il s'appuya, que le pauvre cordonnier ne put se dégager et se trouva étranglé.

C'est dans cette position qu'il a été trouvé par sa femme et sa voisine, la femme Delhaye. Cuvellier laisse trois enfants.

— Nomain. — Dimanche soir, à 11 heures,un violent incendie, a réduit en cendres la ferme de M. Delezenne-Roger.

Il a été impossible de sauver quoique ce soit et M. Delezennes, le propriétaire, en voulant sauver un cheval d'assez grande valeur, a failli périr avec lui dans les flammes. Il a reçu de graves blûlures à la tête et aux mains.

La perte évaluée à une vingtaine de mille francs, n'est assurée que pour 15,000 fr.

— Ligny. — Par décision du ministre des postes et des télégraphes, du 16 mai, a été autorisée la création d'un bureau télégraphique municipal dans la commune de Ligny (Nord).

— Guines. — On nous écrit de Guines, qu'hier soir, dans un café, un commis-voyageur, ayant voulu s'interposer dans une discussion entre des italiens et la dame de l'établissement au sujet d'un compte à régler, aurait reçu un coup de couteau à la tête, la blessure fort heureusement n'aurait aucune gravité.

— Epernay. — M. Moët, de la maison Moët et Chandon vient de mourir. La fortune qu'il laisse est évaluée a plus de trente millions.

— Dunkerque. — Nous lisons dans le *Phare* de Dunkerque, journal radical.

« Bien que la lettre ci-après soit de nature à induire le public Dunkerquois en erreur sur la valeur littéraire de Ly-Chao Pée, notre impartialité nous fait un devoir de l'insérer dans notre journal. On ne doit pas perdre de vue, en effet, que notre mandarin a donné, dans un certain nombre de villes de France et notamment à Paris, des conférences qui ont été fort goûtées et l'on ne peut attribuer qu'à un état de surexcitation tout à fait anormal et dont nous ignorons la cause, la manière défectueuse et incomplète suivant laquelle sa conférence de samedi a eu lieu.

« Monsieur le Rédacteur,

» Veuillez me permettre de vous demander une petite place dans vos colonnes pour une simple reflexion qui trouvera certainement de l'écho chez tous nos amis.

» Il s'agit de la soirée de samedi au théâtre.

» L'Œuvre du Denier des Ecoles, si sympathique chez nous, avait attiré un public nombreux et choisi. La Société la *Jeune France*, dont je m'honore de faire partie, avait, comme toujours, prêté généreusement et largement son concours, sous la très habile direction de son jeune chef, M. Théry, dont la réputation d'excellent artiste est depuis longtemps consacrée, elle a exécuté deux morceaux d'orchestre et deux chœurs d'une manière remarquable. Le second chœur surtout a été dit avec une justesse, un fondu d'ensemble, et une délicatesse de nuances vraiment merveilleux. Une splendide loterie, admirablement organisée, composée d'une profusion d'objets charmants parmi lesquels nombre d'œuvres d'art de haute valeur, offrait le plus vif intérêt. Tout était donc pour le mieux et on pouvait compter sur une bonne et fructueuse soirée de plus à l'actif de l'œuvre que nous patronnons.

» Malheureusement, la Société comptait dans la malchance et une amère déception lui était réservée : je veux parler de ce malencontreux Chinois venu si mal à propos prêter à cette charmante fête,un concours dont tout le monde se serait parfaitement passé. Il faut que la bonne foi de nos organisateurs ait été surprise pour qu'un pareil accident se soit produit.

» Le conférencier de Paravent, d'ailleurs, n'a pas conférencié du tout. Dans un langage plus que trivial et avec des gestes d'épileptique il a, *pendant trois mortels quarts d'heure, lancé des torrents d'invectives en absorbant des torrents d'eau sucrée.*

» O vous tous mes frères, qui comme nous, poursuivez le succès de l'œuvre philantropique destinée à répandre et à vulgariser l'instruction, méfiez-vous de Ly Chao-Pée, gardez-vous de le faire figurer comme attraction dans le programme de vos fêtes, et s'il vient se proposer lui même, ce qui lui arrive quelquefois, eh bien, faites ce que nous aurions dû faire : Mettez-le en loterie et plaignons d'avance celui qui le gagnera.

» Un membre souscripteur de l'œuvre du Denier des Ecoles laïques. »

Pauvre Ly-Chao-Pée !... Traité de la sorte, même par les siens !...

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 17 mai. — François Vanderstylen, rue de France, maisons Voreux. — Marguerite Chmitt, boulevard de Paris. — Géry Lacroix, rue Philippe-le-Bon, 15. — Louise Denert, rue Cadeau, maisons Bourgeois. — Alida Hespel, aux 3 Ponts, petit Vinage. — Emile Debuisne, rue Daubenton, maisons Fontaine, 17. — Marie Duquenne, rue des Filatures, 19. — Jules Coruil, rue St-Antoine, 21. — Adolphe Olive, rue du Quai, cour Malagie, 9. — Théodore Delerue, rue de la Fosse-aux-Chênes, 7. — Carlos Couvreur, rue de la Paix, 15. — Flore Vanwingene, rue de France, cité Gosseman, 3.

Déclarations de décès du 17 mai. — Julie Debruyne, 56 ans, ménagère, rue de la Perche, cour Corail, 9. — Zoé Marissal, 6 ans, rue Rollin, maisons Duriez. — Berthe Carette, 9 mois, rue Richelieu, 1. — Gustave Delestrait, 2 mois, rue de Rome, cour Parent, 9. — Lepoutre, présenté sans vie, rue du Chemin de Fer, 74. — Jeanne Henderickx, 5 mois, rue de la Balance, grande cité, 29. — Derothée Vandervelden, 3 ans, rue d'Italie, maisons Desfontaines. — Prouvost, présenté sans vie, rue Pauvrée, 48. — Maurice Heernaert, 69 ans, tisserand, rue Cadeau, 175. — Henri Selosse, 60 ans, m[illegible]and de légumes, rue des Longues-Haies, [illegible] Henri Baert, 1 an, rue du Fontenoy, c[illegible]re, 3.

Etat-civil de Tourcoing. Déclarations de naissances du 17 mai. — Marie Desramaux, Croix-Rouge. — Madeleine Carette, fin de la Guerre. — Hermance Henry, rue Neuve de Roubaix.

Du 18. — Néant.

Déclarations de décès du 17 mai. — Louis Desbonnet, 61 ans, époux de Anna Hennen. — Archange Leman, 18 ans. — Flary Lepers, 38 ans, époux de Céline Delgatte. — Pauline Wydhoge, 4 mois.

Du 18. — Louis Dumont, 3 jours. — Jean Flipo, 25 ans, époux d'Augustine Dewitte. — Pierre Haquette, 81 ans, veuf de Catherine Dhalluin.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille GILLIS-GEVERS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. Alphonse GILLIS, décédé accidentellement à Roubaix, le 16 mai 1881, à l'âge de 28 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 20 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Chaussée, 4.

Les amis et connaissances de la famille DUPONCHEL-DEROUBAIX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie DEROUBAIX, cuisinière de Monsieur Etienne Motte, décédée à Roubaix, le 19 mai 1881, à l'âge de cinquante-sept ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les VIGILES seront chantées le vendredi 20, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 60.

Les amis et connaissances de la famille DESPLANQUES-POLLET, qui, par oubli,n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Gustave DESPLANQUE, architecte, lieutenant des sapeurs-pompiers, décédé à Roubaix, le 18 mai 1881, à l'âge de 32 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 82.

NOUVELLES DU MATIN

Nouvelles parlementaires

Paris, 18 mai.

M. Bardoux ouvrira demain le débat sur le scrutin de liste.

M. Gambetta parlera probablement vendredi, en réponse à M. Boysset

Le vote de la loi est probable pour vendredi. Les prévisions sont très divergentes.

Le scrutin de liste.

Paris, 18 mai.

L'on parle de divers côtés d'en finir demain avec le débat sur le scrutin, dût-ont tenir une séance de nuit.

Réunion de groupes.

Paris, 18 mai, 3 h.

L'union républicaine, qui devait se réunir aujourd'hui, ne tiendra pas séance. Seul, le groupe de la gauche républicaine se réunira à quatre heures.

La commission du budget

La commission du budget a commencé hier l'examen général du budget des recettes.

M. Gambetta à Cahors

M. le président de la Chambre des députés quittera Paris mardi 24, pour se rendre à Cahors.

Le ministère et la commission du recrutement de l'armée

MM. Jules Ferry et Constans se sont rendus hier à la commission du recrutement de l'armée.

Le président du Conseil se prononce contre l'amendement de M. Ballue, et demande le maintien des dispositions proposées par le ministre de la guerre, et aux termes desquelles les ecclésiastiques bénéficient des mêmes avantages que les instituteurs laïques.

Les obsèques de M. le vice-amiral La Roncière Le Noury

Les obsèques de M. le baron de La Roncière Le Noury, vice-amiral, sénateur, grand croix de la Légion d'honneur, ont eu lieu hier, avec solennité en présence d'une foule considérable d'amis, de personnages politiques et d'anciens compagnons d'armes du vaillant amiral.

La maison mortuaire, sise place Vendôme, 20, était entièrement tendue de draperies noires frangées d'argent portant des écussons et des armoiries sur fond d'or aux armes de La Roncière, avec trophées de drapeaux tricolores, lances voilées d'un crêpe.

La porte d'entrée de la maison mortuaire avait été transformée en chapelle ardente, brillamment éclairée et décorée de bouquets et d'arbustes. Le corps de l'amiral, déposé dans un triple cercueil, reposait sur un catafalque.

Sur le drap mortuaire, le grand uniforme de l'amiral, et d'immenses et nombreuses couronnes.

Deux coussins en velours noir portent les décorations du défunt.

Deux sœurs de charité et un prêtre récitaient des prières.

Parmi les couronnes, nous avons remarqué celles portant les inscriptions suivantes :

« La Société centrale de sauvetage des naufragés, à son président ; du Yacht-Club de France ; des Sauveteurs de la Seine. »

A onze heures et demie, les troupes qui doivent rendre les honneurs militaires prennent position : elles se composent de deux régiments d'infanterie, les 39e et 41e, avec drapeau et musique, de deux sections du 13e artillerie, d'un escadron du 3e cuirassiers et un escadron de la garde républicaine.

Ces troupes sont placées sous les ordres du général de Langourian.

La cavalerie prend position dans la rue de la Paix, l'infanterie au centre, place Vendôme et l'artillerie, rue Castiglione.

A midi vingt minutes a eu lieu la levée du corps. Les troupes présentent les armes et les clairons résonnent.

Le cercueil est placé sur un char funèbre de 2e classe, dôme argenté, panaches avec armoiries, écussons dorés et quatre trophées de drapeaux aux couleurs nationales.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le général Ladmirault, pour le Sénat ; Daubrée de l'Institut, pour la Société de géographie ; le duc de Clermont-Tonnerre, pour la Société des naufragés ; Pouyer-Quertier, pour le conseil général de l'Eure ; l'amiral baron Dupré, le général de Cissey, l'amiral Gueydon, Blount pour la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

Le cortège s'est mis en marche, l'escadron de la garde républicaine en tête, l'artillerie en arrière, et l'infanterie en ligne, à côté du char et au centre.

A l'église de la Madeleine, brillamment décorée, un superbe catafalque avait été dressé entouré de torchères, de candélabres et de statues allégoriques.

Des fauteuils avaient été réservés à droite pour le prince Napoléon, la princesse Mathide et la reine d'Espagne ; à gauche pour le représentant du président de la République et le ministre de la marine.

L'absoute a été donnée par M. le curé de la Madeleine.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été placé de nouveau sur le char, et les troupes ont défilé devant le cercueil, qui a été retiré ensuite et déposé dans un des caveaux de l'église où il passera la nuit, et d'où il sera transporté le lendemain à Evreux, où un second service sera célébré dans la cathédrale, après lequel l'inhumation des restes du regretté et vaillant amiral seront inhumés au cimetière de Cracouville, à six kilomètres d'Evreux, dans le caveau de la famille La Roncière Le Noury.

La mission de M. Léon Renault

Il paraît que M. Léon Renault aurait décliné la proposition d'aller à Saint-Pétersbourg. Les attaques extrêment vives des radicaux l'auraient intimidé. M. Léon Renault est de ceux qui pouvaient trouver une pareille mission au-dessus de leur courage politique.

Mor d'un général

Saint-Brieuc, 18 mai.

M. Halna du Frétay, général de division en retraite,est mort ici hier soir.

Rentrée du prince Orlof à Paris.

Le prince Orlof ambassadeur de Russie, venant du château de Bellefontaine, près Fontainebleau est de retour à Paris.

L'élection d'Alais.

M. le pasteur Desmons sera le candidat républicain dans l'élection de la première circonscription d'Alais, dont le siège est devenu vacant par suite du décès de M. le commandant Favand.

On sait que cette élection aura lieu le 5 juin.

L'agitation en Italie

Rome, 18 mai.

Une grande agitation existe en Italie contre un cabinet de droite. Des manifestations sont signalées dans plusieurs villes. A Milan les troupes ont été obligées d'intervenir.

La crise italienne.

Un télégramme de Florence annonce que le cabinet Sella sera constitué aujourd'hui.

La dissolution de la Chambre n'aurait lieu que dans le cas d'une voie hostile contre le nouveau cabinet.

La *Liberta* confirme que M. Sella a réussi à former un cabinet dont il présentera aujourd'hui la liste au roi.

M. Luzatti, qui était depuis quelques jours à Paris, où l'avaient appelé les négociations pour le traité de commerce, est attendu à Rome aujourd'hui.

On assure que le portefeuille de l'agriculture et du commerce lui a été offert.

Rome, 18 mai.

On assure que M. Sella a repris depuis hier les négociations avec quelques députés de la gauche pour la formation d'un ministère représentant les diverses fractions parlementaires. On croit qu'on pourra en connaître les résultats seulement demain.

Une circulaire du général Ignatieff

Saint-Pétersbourg, 18 mai

Une circulaire du général Ignatieff annonce qu'il prend la direction du ministère de l'intérieur.

Le moment est difficile, dit la circulaire. Tout ce que les Russes ont de plus cher, la personne du souverain, le pouvoir autocratique, sont attaqués par quelques malfaiteurs qui malheureusement trouvent un appui dans le relâchement général de la moralité et l'oubli des devoirs sociaux.

La police serait impuissante à combattre le mal. Il faut que tous répondent à l'appel fait par l'empereur dans son manifeste du 11.

Ce n'est pas la première fois que la Russie traverse une phase critique ; elle est déjà sortie triomphantes de dures épreuves;elle triomphera encore de celle-ci.

La circulaire conclut en déclarant que le nouveau gouvernement continuera l'œuvre paternelle, c'est-à-dire l'amélioration de la situation du peuple, et annonce que le gouvernement s'occupe en ce moment d'étendre les attributions des institutions locales.

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Les opérations.

Fernana, 18 mai.

Les brigades continuent à pousser des reconnaissances et à rayonner dans toutes les directions.

Le général Maurand doit arriver aujourd'hui à Mateur.

Un rapport du chef du service médical du corps expéditionnaire constate que l'état sanitaire de nos troupes est remarquablement satisfaisant.

Le général Forgemol au ministre de la guerre

Fernana, 17 mai, 8 h. matin.

J'ai reçu ce matin seulement le rapport de M. le général Delebecque sur la journée d'hier, 16.

La brigade Cailliot s'est portée aux sources de l'Oued ben Metir sans rencontrer de résistance ; de là elle a poussé une reconnaissance vers l'Est jusque dans la vallée de l'Oued Mzana, où quelques troupeaux et des tentes ont été enlevés et des gourbis détruits.

La brigade Vincendon restée à Debebsa est en communication avec la précédente. La brigade Galland est restée à Aïn Drahan où le général Delebecque a fait venir six jours de vivres, afin de pouvoir rayonner dans toutes les directions autour de ce point dominant.

La brigade Logerot est revenue à Fernana. Trois fractions des Houamdia sur quatre qui composent cette tribu ont fait leur soumission à M. le colonel Delpech.

D'après les renseignements indigènes,les populations avoisinant le Kef, principalement celles au Sud de cette ville, se montreraient disposées favorablement pour l'administration française et fort peu pour obéir aux chefs investis par le bey.

Pas de nouvelles directes du Kef.

Aujourd'hui, 17, la brigade Vincendon doit exécuter une grande reconnaissance et un fourrage en avant de son bivouac dans la direction de Tabarque.

La brigade Logerot se rend à Schira, à quatre kilomètres au nord de Souk-el-Kemis, et s'y ravitaillera par le chemin de fer avant de se reporter dans les montagnes.

Le général Gaume se rend à Souk-el-Arba pour surveiller la vallée de la Medjerdah et les débouchés du pays des Kroumirs dans cette vallée.

Le général Maurand sera, demain, 18, à Mateur.

Le général Forgemol au ministre de la guerre.

Fernana, 17 mai, 4 h. soir.

Je vous envoie un rapport du médecin principal, chef du service médical.

Ce rapport conclut ainsi :

« Je considère l'état sanitaire du corps expéditionnaire comme absolument bon et comme remarquablement satisfaisant, eu égard aux conditions atmosphériques. »

Fernana, 17 mai, 9 h. soir.

Le général Forgemol à ministre de la guerre, par cable Bône.

Le rapport du général Vincendon sur la pointe qu'il a dû pousser aujourd'hui dans la direction de Tabarque n'est pas encore arrivé Cet officier général m'a fait connaître le 16 au soir qu'il a reçu 5 mandataires de la tribu des Atafan demandant l'Aman pour ces dernières.

La brigade Cailliot a exécuté un fourage dans le haut de la vallée de l'Oued-Till et complété les travaux de route entre cette rivière et Aïn-Draham.

La brigade Galland a fait des travaux semblables entre Aïn-Draham et Sidi-Youssef pour aider à la marche du convoi de ravitaillement.

La brigade Logerot est allée à Skira; la brigade Gaume à Souk-el-Arba.

Demain 18, si le temps le permet; continuation des travaux de route, reconnaissance de la brigade Caillot jusqu'à la route de Tabarque à Béja.

La brigade de Brem avancera jusqu'à Souk-el-Kennis. Je camperai demain à Skira.

La poursuite des Kroumirs.

La Calle, 17 mai.

Tout autorise à croire que le choc définitif des diverses colonnes expéditionnaires avec l'ennemi aura lieu aux environs de Mateur, point sur lequel paraissent avoir été concentrées toutes ses forces et où l'agitation politico-religieuse a eu jusqu'ici son principal foyer.

Effervescence à Kairouan

Tunis, 16 mai, 6 h. 30.
(Arrivée en retard.)

Une grande effervescence règne parmi la population de la ville sainte de Kairouan, fanatisée par les ulémas qui y prêchent la guerre sainte.

Au dire de plusieurs Arabes, la résistance serait organisée. Des agents de la compagnie concessionnaire des tabacs ont saisi des barriques qu'on supposait contenir du tabac de contre-bande, mais lorsqu'elles furent ouvertes, on y trouva de la poudre.

Dans la journée, des convois transportant à l'hôpital de Tunis des malades du camp de Manouba ont traversé la ville.

Susceptibilités Anglaises

Paris, 18 mai, 4 h. 50 soir.

Une note a été envoyée par l'Angleterre à notre ministre des affaires étrangères, lui demandant quelles étaient les intentions de la France sur le port de Bizerte.

M. Barthélemy Saint-Hilaire, répondit que le gouvernement n'avait nullement l'intention de grever le budget de la France d'une nouvelle dépense de 150 millions que nécessiterait l'amélioration du port de Bizerte; il ajouta que la France ayant déjà 2 millions et demi de sujets arabes en Algérie, n'avait pas l'intention d'ajouter à ce chiffre 1,600,000 arabes de Tunisie.

Sans prendre d'engagement absolu pour l'avenir, M. Barthélemy Saint-Hilaire constate que pour le présent,la France ne songe nullement à une annexion quelconque, et il espère que l'Angleterre aura confiance en ses déclarations.

A propos de la note qu'on a lue à nos dépêches du matin et de la répone que M. Burthélemy-Saint-Hilaire y a faite, voici ce que dit le journal républicain *La France* :

La réponse verbale du ministre des affaires étrangères de France à lord Lyons a pour but d'avertir l'Europe que les dépenses qu'entend faire la France pour l'amélioration du magnifique port de Bizerte, ne peuvent se faire sans que la France y trouve son profit ; et, comme elles se feront, le gouvernement français y ayant de grands avantages et étant d'accord avec le bey, elles entraîneront l'établissement, par une convention particulière d'un *modus vivendi* spécial à arrêter de concert avec le gouvernement du bey.

L'Angleterre, qui avait, au moment de l'exécution du traité de Berlin proposé l'occupation du port turc de Smyrne par les puissances européennes dans des conditions presque identiques, ne saurait trouver mauvais que la France fasse à Bizerte ce qu'elle voulait faire à Smyrne.

M. Barthélemy Saint-Hilaire répondra à la note du Foreign-Office par une note officielle, insistant sur ce fait, mais ajoutant également l'énergique affirmation de ce fait que, si la France entend aider le bey de Tunis à la régénération de son pays,elle ne prétend pour elle-même à aucune annexion, à aucune augmentation de territoire.

Le bénéfice qu'elle retirera des progrès obtenus en Tunisie, grâce à son patronage, lui suffiront largement.

C'est la cause universelle de la civilisation que la France sert en cette circonstance.

Nous devons ajouter que la diplomatie anglaise, tout en se tenant sur une certaine réserve, n'a fait jusqu'à présent aucune objection à ces déclarations du gouvernement français.

Nouvelles d'Algérie

Alger, 18 mai.

La frégate portugaise, *Vasco de Gama* a quitté Alger se rendant à Tunis.

Les torpilleurs grecs Yemas et *Xios*, nouvellement construts à Toulon, viennent d'arriver.

Le télégraphe entre Oran et Géryville est rétablis.

Le colonel Innocenti est arrivé hier à Arba.

Les traitres en Algérie

Paris, 19 mai

Une dépêche annonce qu'un caïd et un ancien adjoint indigène de Bône, le cadi de Guelma, et plusieurs autres indigènes ont été incarcérés prévenus d'avoir entretenu des intelligences avec Mustapha.

Le traité franco-Tunisien

Le ministre des affaires étrangères a communiqué hier matin au président de la République, le traité signé par le bey.

Ce traité sera communiqué aujourd'hui à la Chambre.

L'attitude des Italiens envers la France

On télégraphie de San Remo, 17 mai :

Hier soir, nombreuse manifestation hostile devant les bureaux du *Littoral*. Beaucoup de numéros du journal ont été brûlés.

On a crié : Vive Maccio ! vivent les Khroumirs ! à bas la France ! à bas le *Littoral* ! à bas le docteur Charreton !

La police est enfin intervenue pour dissiper les rassemblements.

Le *Littoral* est un journal français qui s'imprime à San Remo.

Troubles à Nice

On mande de Nice le 17 :

« L'effervescence causée dans la population italienne par l'expédition de Tunisie a pris un caractère plus violent encore depuis la signature du traité avec le bey et Nice vient d'être le théâtre d'une de ces scènes sanglantes qu'on redoutait depuis longtemps. Voici comment les faits se sont produits : Hier soir, vers dix heures, trois Niçois étaient attablés dans l'auberge Paëz, au quartier Magnan, lorsque la conversation tomba sur les affaires de Tunisie

Quatre Piémontais se prirent aussitôt de querelle avec eux. Au bout de quelques instants néanmoins, ils sortirent, laissant les trois Niçois à l'auberge. Mais quand ceux-ci furent dans la rue les Piémontais qui s'étaient embusqués, les assaillirent à coups de révolver et à coups de couteau. L'un d'eux, Simon Dominique, âgé de 23 ans, cocher de la Compagnie des Tramways, a succombé à ses blessures : il avait reçu plus de vingt coups de couteau dans la poitrine. Le second, Martin Marcel, journalier, âgé de 30 ans, a reçu quatre coups de couteau. Son état est désespéré.

Enfin, le troisième, Jean Borely, âgé de 20 ans, charcutier, a reçu une blessure au front, mais ses jours ne sont pas en danger. Trois des assassins ont été arrêtés pendant la nuit même : leurs souliers ont été trouvés pleins de sang. La population de Nice est très surexcitée et on comprend sa légitime indignation.

L'attitude de la Russie

Le *Novoe Vremia* du 15 mai dit que, quoiqu'en aient pensé les puissances et la Turquie, la France est résolument entrée à Tunis, et la rapidité de sa manière de faire couvre de honte la diplomatie européenne qui, depuis trois ans qu'elle s'occupe de la question d'Orient, n'est pas à même d'obtenir satisfaction de la Porte.

Tout est terminé entre le gouvernement français et le bey de Tunis, mais comment les puissances envisageront-elles la situation actuelle ?

L'Angleterre et l'Italie doivent accepter le fait accompli.

Nomination diplomatique

Paris, 19 mai

M. Cottu, préfet de Seine-et-Oise serait nommé consul-général.

Il est aussi question des préfets des Alpes-Maritimes et de la Loire-Inférieure pour le même poste.

L'attitude de M. le comte de Chambord

Paris, 19 mai.

Le comte de Chambord s'est entouré ces jours-ci de ses meilleurs et plus fidèles amis, pour la rédaction d'un manifeste aux paysans, en vue des élections législatives.

En Vendée, on répand des publications donnant les extraits des paroles et des lettres du royal exilé, en faveur du paysan, de son sort présent, de son avenir.

Une lettre tirée a été à un très grand nombre d'exemplaires. C'est celle que le comte de Chambord adressa dernièrement au frère d'un agronome très aimé en Bretagne où il vient de mourir.

« Il se préoccupait non seulement du côté matériel des choses, dit cet extrait, mais avant out du bien-être moral de ces populations laborieuses, dont nous parlions toujours ensemble avec tant d'affection. »

L'Archevêque d'Auch.

Auch, 19 mai.

M. Tirard s'était vanté dernièrement auprès de M. Gambetta d'avoir rallié un archevêque à la République.

Il disait être en relations suivies avec l'archevêque d'Auch, qui lui adaessait des correspondances sur certains mouvements du clergé.

L'archevêque a eu connaissance de ces propos, et a déclaré que ses rapports avec ce ministre se bornaient à une visite de cérémonie qu'il lui a faite à Auch, lors de la distribution des récompenses du concours régional.

Le Gouvernement français et les manifestations nihilistes

Paris, 19 mai.

Hier, le ministre des affaires étrangères a fait faire une démarche de regrets auprès de l'ambassadeur de Russie, pour la manifestation qui a eu lieu à Marseille, devant l'hôtel du consul russe.

Circulaire du Ministre de la guerre

Paris, 19 mai.

Le ministre de la guerre va adresser aux chefs de corps une circulaire qui vise les sursis d'appel concédés aux officiers de réserve et aux officiers de l'armée territoriale.

M. Dugué de la Fauconnerie et le scrutin d'arrondissement

M. Dugué de la Fauconnerie a adressé à l'*Avenir de l'Orne*, une lettre dans laquelle il déclare que si le scrutin d'arrondissement subsistait n'a aucune raison pour se présenter de nouveau dans la 1re circonscription de Mortagne ; qu'au contraire, si la Chambre vote le scrutin de liste,il attendra la décision prise, par les comités républicains du département sur la composition de la liste et qu'il s'inclinera devant cette décision quelle qu'elle soit.

Opinion de M. Jules Ferry sur le recrutement du clergé.

MM. Ferry et Constans ont été entendus hier par la commission du recrutement.

« On sait que cette commission a décidé de placer les instituteurs dans la seconde portion du contingent et de soumettre les ecclésiastiques au régime de droit commun, c'est-à-dire de subordonner la situation militaire de ces derniers au tirage au sort qui décidera s'ils doivent servir cinq ans ou un an.

M. Ferry s'est prononcé contre ce système.

Le ministre de l'intérieur et des cultes a appuyé à son point de vue particulier les idées du président du conseil et a montré que l'obligation d'assurer le recrutement du clergé s'imposait tellement aux pouvoirs publics que les chambres votaient chaque année un crédit pour entretenir des boursiers dans les séminaires.

Après le départ des deux ministres, une assez longue discussion s'est engagée dans la commission. Finalement celle-ci a maintenu par six voix contre cinq son nouveau système qui différencie les instituteurs et les séminaristes et assujettit ces derniers au droit commun.

La statue de Victor Hugo

Hier, a eu lieu, à la salle des conférences du boulevard des Capucines, la réunion préparatoire convoquée en vue du projet d'une statue à élever à Victor Hugo.

Une commission provisoire a été nommée, qui, sous la présidence de Louis Blanc, convoquera une nouvelle réunion.

Le Collectivisme

Une conférence contradictoire sur le collectivisme a eu lieu hier soir, salle Rivoli, entre M. Deynaud et M. André Barbes.

Environ cinq cents personnes asistaient à la réunion.

M. André Barbes, *de la France Nouvelle*, combattait les idées collectivistes de M. Deynaud.

Les Anglais demandent des droits compensateurs

Londres, 18 mai

M. Gladstone a reçu une députation des fabricants de sucre se plaignant des primes sur les sucres et demandant des droits compensateurs.

M. Gladstone craint qu'une telle mesure soit en désaccord avec les traités de commerce; mais il avisera.

Nouvelles de Russie.

Saint-Pétersbourg, 18 mai.

Les journaux annoncent que M. le baron de Gunzbourg, banquier, a été reçu en audience par le grand duc de Wladimir, et que le grand-duc a déclaré à cette occasion que les attaques dirigées contre les juifs ne provenaient pas d'une animosité contre cette race, mais d'un penchant général à provoquer des troubles.

On a trouvé avant-hier, au fond du canal Catherine, près du pont de pierre, deux coussins de caoutchouc remplis de dynamite noire. Les deux coussins contenaient 126 livres de dynamite. On n'a pas trouvé de fil conducteur, ce qui donne lieu de penser que la dynamite a été jetée dans l'eau par des personnes qui n'en avaient plus besoin.

On a arrêté à Féletz, gouvernement d'Orel, un socialiste qui avait pris part au congrès socialiste de Lipetsk.

Cet individu occupait une bonne position à la gare du chemin de fer, à Feletz.

On télégraphie de Kieff le 17 :

« Les troubles de Smela ont été réprimés par des troupes envoyées de Kieff. L'enquête a prouvé que les troubles étaient provoqués surtout par des individus du dehors, et que la population du pays n'y prenait part que par suite des mensonges répandus par des individus mal intentionnés. On a même répandu des proclamations dans lesquelles on disait que le peuple ferait une chose agréable au gouvernement en persécutant les juifs.

Saint-Pétersbourg, 18 mai.

Le *Messager du Gouvernement* publie une circulaire adressée à la date du 18, par le ministre de l'intérieur, aux gouverneurs des provinces. Le ministre explique les principes mis en relief dans le manifeste impérial et fait connaître l'opinion du gouvernement touchant la situation intérieure de la Russie. Il signale les côtés sombres de la société actuelle, tels que l'instruction irreligieuse de la jeunesse, l'inactivité des fonctionnaires et l'indifférence de plusieurs autorités administratives à l'égard du bien-être général, et la soif du gain dont sont altérés ceux qui gèrent la fortune de l'Etat.

Le ministre ajoute que ces faits expliquent pourquoi les grandes réformes accomplies par le Tzar précèdent n'ont pas pu, malheureusement, porter tous les fruits que l'Empereur Alexandre II en attendait. « Un autocrate rendu fort par l'attachement et l'amour sans borne d'un grand peuple pourra seul, dit en outre le ministre, guérir entièrement, avec l'aide des meilleurs fils de la patrie, le mal dont la Russie souffre actuellement. Sa première tâche consiste à extirper l'esprit de rebellion, que la société doit combattre de sa propre iniative.

Les attaques dirigées contre les juifs dans le midi de la Russie montrent combien les personnes dévouées au souverain se soumettent facilement à l'influence d'individus mal intentionnés et servent les projets des rebelles sans avoir la moindre idée du mal qu'ils font. La deuxième tâche consiste à renforcer la foi et la moralité. Le gouvernement veillera surtout à faire régner l'ordre et la justice dans les institutions créées par le Tzar défunt.

Le gouvernement et la société agissant de concert, les difficultés actuelles disparaîtront bientôt. Il est hors de doute que la noblesse, qui écoute toujours la voix de la vérité à accomplir cette tâche.

La noblesse et toutes les autres classes peuvent être sûres que tous leurs droits resteront intacts. La classe des paysans peut être sûre que le gouvernement maintiendra non-seulement tous les droits qui lui ont été octroyés, mais s'efforcera aussi de diminuer autant que possible les charges du peuple et d'améliorer sa situation économique. En outre, le gouvernement prendra des mesures pour établir un régime assurant la participation des éléments locaux à l'accomplissement des projets du souverain.

L'assassinat du Sultan

Constantinople, 19 mai.

Tous les gouvernements ayant refusé asile à Midha-Pacha, il s'est constitué prisonnier.

Trahison de Midhat-Pacha

Constantinople, 18 mai.

Midhat-Pacha a été non-seulement destitué mais encore dépouillé de tous ses titres et de toutes ses distinctions honorifiques.

La crise italienne

Rome, 18 mai, 11 h. s.

Les quelques démonstrations en province connues jusqu'à présent, ont été sans importance excepté celle de Milan, hier soir, qui a été aussi bien pour que contre M. Sella, sans caractère tranché, et a cessé pacifiquement après l'intervention du préfet.

Nouvelles météorologiques

New-York, 18 mai.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* publie l'information suivante :

Une grande perturbation, qui prendra probablement une intensité dangereuse, traverse l'Atlantique et atteindra les côtes de la Grande-Bretagne et de la France, en affectant aussi les côtes d'Espagne et de Norwège, entre les 21 et 23 courant.

Elle sera accompagnée de bourrasques ou de vents forts, venant du sud-est, et se retournant vers le nord, de pluies, et peut-être d'éclairs.

L'Atlantique est très-houleux. Vent nord-nord-est 350.

Lettres mortuaires et d'obits

Imprimerie Alfred Reboux. — Avis GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition dans le *Petit Journal de Roubaix*. dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Bulletin du Commerce

Les Enchères de Londres

Londres, 18 mai, 6 h. 60 s.
Vente de la journée 6,500 balles.
Les prix sont inchangés.

SAISON DE PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour des *maladies chroniques* ou qui sont incommodées par le *sang* (apoplexie), *la bile ou les humeurs*, trouveront dans le Chocolat de Desbrière un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exigez sur chaque boite la signature Desbrière *car il y a de contrefaçons*.)

1935

Santé à tous. -- Adultes et Enfants
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même engrossesse diarrhée, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression langueurs, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie reins intestins, muqueuse, cerveau et sang toute irritation et toute odeur fiévreuse et se levant. M. le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, es chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres drinacées, occasianne l'effroyable mortalité des enfants 31 sur 100 la première année et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière.» Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 34 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan,lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — Borrel, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure n° 98.614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon Peyclet, Instituteur à Eynanças (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr. ; 24 kil., 70 fr. Aussi *La Revalescière chocolatée*, en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. Biscuits Antidiabétiques de Revalescière en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM Morelle-Bourgeois, Desfontaine, épicier sur la Place ; Boubert, Epicerie-Centrale,13, rue St-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau pharmacien, rue de Lille, Despinoy, épicier, e partout chez les bons pharmaciens et épicier — Du Barry et Cie (Limted), rue Castiglion axis.

COMPAGNIE AUXILIAIRE
DES
CHEMINS DE FER
ET TRAVAUX PUBLICS

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : 12,500,000 fr

Statuts chez Me SEGOND,notaire à Paris

Souscription Publique
A
60,000 OBLIGATIONS

Intérêt annuel : **20** *fr., payables le 1er mai et le 1er novembre. — Remboursement à* **500** *fr. en 95 années par tirage semestriel.*

PRIX D'ÉMISSION : **392** Fr. **50**
(*Jouissance du 1er mai 1881*)

PAYABLES

En souscrivant. .	100 »	(Bonification de
A la répartition .	150 »	2 fr. 50 par titre
Le 1er septembre .	142 50	libéré à la rép.

Ces obligations constituent un placement de 5 12 0/0 sans compter la prime de remboursement de 110 fr. par titre.

La Compagnie loue aux Chemins de fer, à l'Industrie et au Commerce le matériel fixe, roulant et de traction, et principalement les wagons à marchandises qui font régulièrement défaut à certaines époques de l'année. Les demandes ont presque toujours dépassé le nombre de wagons dont la compagnie dispose, bien qu'elle ait déjà un effectif de 2,404 wagons à marchandises.

Le produit des obligations est affecté à l'extension des affaires sociales et notamment à la construction de nouveaux wagons.

La *Compagnie Auxiliaire* n'a aucune dette. Son capital-actions et le matériel nouveau à créer avec le produit de l'emprunt, formeraient déjà la sûreté la plus complète : les Obligations ont encore la garantie de la prospérité de l'entreprise. Les locations de wagons produisent à ce jour une recette d'environ un *million* de francs par an. L'augmentation du matériel et la participation aux grands travaux publics doivent porter cette recette au chiffre total de **4.500.000** francs, alors que le service de l'intérêt et de l'amortissement de l'emprunt n'exige que 1,228,533 fr. 50 c. par an.

Les obligations de la *Compagnie Auxiliaire* sont comparables à celles des grandes Compagnies de Chemins de fer, même objet, même sécurité, même prix, même remboursement.

Elle leur sont supérieures par le produit qui est de 20 francs par an, au lieu de 15 francs, c'est-à-dire par *un revenu* d'**un tiers** *plus élevé*.

ON SOUSCRIT :

Les 23, 24 et 25 mai 1881

A LILLE, au **Crédit du Nord**, rue des Jardins, et dans ses succursales.

Dès à présent, on peut souscrire par correspondance.

L'admission à la Cote officielle sera demandée.

19429—4252—1173

Quand la figure est pâle, quand la force et l'appétit diminuent sans cause apparente, chacun, sans être médecin, [illegible] trouver l'origine de sa maladie : c'est [illegible] que toujours l'*anémie* ou l'*appauvrissement du sang* qui en est la cause. Chez la femme et la jeune fille, la moll[illegible] chairs, les *pâles couleurs*, les c[illegible] d'*estomac* ; chez l'enfant, la *roug*[illegible] *paupières* et celle de la *peau*, so[illegible] dice de cette maladie. — Que fau[illegible] arrêter les ravages de cette affe[illegible] peut amener les plus grands d[illegible] Rien qu'un peu du fer qui manq[illegible] sang ; mais ce fer, il faut qu'il [illegible] ble de pénétrer dans la circulati[illegible] combine au sang pour le régén[illegible] point de vue nous ne connais[illegible] préparation qui puisse, comm[illegible] phate de Fer du Doc[illegible] opérer en quelques semaines [illegible] résurrections.

Propriétaire Gérant [illegible]
Roubaix. — Im[illegible]